

Chers Adhérents,

Soucieuse d'être cohérente avec ses principes et ses préoccupations, la SPSH se devait de participer au Grand Débat National, ce qu'elle a fait en déposant ses contributions en ligne dans l'espace dédié.

Vous trouverez ci-après le texte de ces contributions.

L'équipe Communication

Préambule

La Société de Propriétaires à Soorts-Hossegor (SPSH) regroupe 500 familles soit une représentation dépassant un millier de personnes.

Son bureau a décidé d'intervenir au Grand Débat sur trois points qui lui paraissent essentiels dans le contexte actuel, au niveau des structures décentralisées dont elle dépend (mairie, intercommunalité, département), étant précisé que ses remarques sont transposables au niveau national.

A graphic with a dark blue background and white text that reads 'Le grand débat national'. There is a small red and white horizontal line below the text.

La transparence en matière de dépenses publiques

Les administrés sont de plus en plus confrontés à la réalité économique de leur environnement social. Leur manque de culture économique accroît leur suspicion sur la façon dont sont dépensés les deniers publics.

De fait, la crédibilité des élus se heurte à une méconnaissance des données économiques concernant les différents périmètres administratifs majeurs (commune, intercommunalité, département). Cette méconnaissance est accentuée par une désinformation véhiculée par les réseaux sociaux et les "fake news".

Les données communiquées officiellement à travers les budgets principaux manquent de clarté. Leur présentation ne revêt pas le caractère pédagogique nécessaire à une bonne compréhension de la problématique budgétaire de l'environnement concerné. Par ailleurs, l'absence de détails relatifs aux budgets annexes ne permet pas d'avoir une vision globale de certaines dépenses de fonctionnement et d'investissements spécifiques importantes.

Cette opacité perçue souvent confusément est de toute évidence un facteur de détérioration de la confiance. Il faut restaurer cette situation !



Les déplacements en milieu rural

La problématique des déplacements urbains largement développée au plan national et légiférée dans les documents d'urbanisme émane d'analyses « parisiennes » concluant à l'exclusion de la voiture de la ville et à favoriser les transports en commun et les déplacements doux.

La réalité est toute autre en milieu rural où les liaisons domicile-gares ou station de bus, lorsqu'elles existent, sont rares voire inexistantes.

La voiture s'y révèle indispensable et le développement des réseaux routiers doit retrouver sa légitimité.

Plus particulièrement, concernant le sud-ouest du département des Landes, il devient urgent que le projet initié par la SPSH et développé maintenant par le département trouve une issue rapide avec notamment la réalisation d'un échangeur sur l'A63 au niveau de Saint-Vincent-de-Tyrosse.



La prévention des risques littoraux

Il est bien sûr légitime pour les habitants d'une commune littorale de s'intéresser à la problématique des risques littoraux. Deux remarques sont à formuler sur ce sujet :

- Le Plan de Prévention des Risques littoraux (PPRL) était prévu pour 2014 : il vient seulement d'être présenté au public pour être approuvé courant 2019...
- De nombreuses études existent sur l'évolution du trait de côte émanant notamment du BRGM et de bureaux d'études spécialisés (CASAGEC...) ; il ne s'agit pour l'heure que d'analyses de l'existant et rien n'est développé concernant la résolution des problèmes posés. Le contribuable attend avec impatience de la part des organismes publics concernés (OCA, GIP Littoral...) l'émergence de solutions et la programmation des actions à mettre en œuvre ainsi que leur coût et les modalités de financement.

